

Liste de documents pour les membres des familles des militaires

Depuis maintenant le 3 décembre 2007, les membres des familles des militaires admissibles à l'Assurance-santé de l'Ontario qui s'installent en Ontario sont immédiatement admissibles à la couverture de l'Assurance-santé pourvu qu'il s'agisse de conjoints ou de personnes à charge :

- d'un membre de la Force régulière des Forces canadiennes; ou
- d'un réserviste déployé en service actif par les Forces canadiennes.

Les membres des familles des militaires sont donc maintenant admissibles à tous les services de santé financés par la province dès qu'ils deviennent résidents de l'Ontario.

Pour être dispensé de la période d'attente, vous devez faire la preuve de votre admissibilité à l'Assurance-santé de l'Ontario (voir la *Liste de documents pour l'Assurance-santé de l'Ontario*, le formulaire d'inscription à l'Assurance-santé de l'Ontario et les fiches d'information *Admissibilité à l'Assurance-santé et Carte Santé*). Vous devez aussi présenter des documents supplémentaires figurant soit sur la Liste A, soit sur la Liste B, pour prouver votre statut de membre d'une famille de militaire et pour avoir immédiatement droit à la couverture de l'Assurance-santé de l'Ontario. Les documents originaux doivent être présentés en personne à un bureau du ministère; les photocopies ne sont pas acceptées.

Liste A

Si le membre des Forces canadiennes est présent lors de la présentation de la demande, l'un ou l'autre des documents suivants est acceptable :

- la **carte d'identité militaire** du membre des Forces canadiennes (p. ex., NDI20)
- le **passport spécial** (pour les membres des familles des militaires de retour d'une affectation à l'étranger)
- le **curriculum vitae figurant au dossier du personnel** du membre des Forces canadiennes
- le **message d'affectation** du membre des Forces canadiennes (accompagné de la photo d'identification)
- une **lettre** sur papier à entête du Centre local de ressources pour les familles des militaires de l'Ontario confirmant le statut des requérants (émise à la discrétion de votre Centre local de ressources pour les familles des militaires)

Liste B

Si le membre des Forces canadiennes N'est PAS présent au moment de la présentation de la demande, l'un ou l'autre des documents suivants est acceptable :

- un **passport spécial** (pour les membres des familles des militaires de retour d'une affectation à l'étranger)
- le **curriculum vitae figurant au dossier du personnel** du membre des Forces canadiennes
- une **lettre** sur papier à entête du Centre local de ressources pour les familles des militaires de l'Ontario confirmant le statut des requérants (émise à la discrétion de votre Centre local de ressources pour les familles des militaires)

Information destinée aux personnes à charge de membres des Forces canadiennes :

Dans le cas des personnes à charge de moins de 15½ ans, il n'est pas nécessaire de présenter de documents établissant le statut de membre de la famille d'un militaire si ce statut a déjà été prouvé par le père ou la mère ou par le tuteur de cette personne au moment de la présentation de la demande.

Si vous êtes une personne à charge de 15½ ans ou plus d'un membre des Forces canadiennes qui présentez une demande en présence de votre père, de votre mère ou de votre tuteur, il n'est pas nécessaire de présenter de documents établissant votre statut de membre de la famille d'un militaire si ce statut a déjà été prouvé par votre père, votre mère ou votre tuteur au moment de la présentation de la demande. Vous êtes cependant tenu de présenter trois documents originaux figurant sur la *Liste de documents pour l'Assurance-santé de l'Ontario* afin de prouver votre admissibilité à l'Assurance-santé de l'Ontario.

Si vous êtes une personne à charge de 15½ ans ou plus d'un membre des Forces canadiennes et que votre père, votre mère ou votre tuteur est absent lorsque vous présentez votre demande de couverture de l'Assurance-santé de l'Ontario, vous devez présenter l'un des documents figurant sur la Liste B pour prouver votre statut de membre d'une famille de militaire. Il vous faudra peut-être l'aide de votre père, de votre mère ou de votre tuteur militaire pour obtenir ces documents. En outre, vous devez présenter trois documents originaux figurant sur la *Liste de documents pour l'Assurance-santé de l'Ontario* pour prouver votre admissibilité à l'Assurance-santé de l'Ontario.

Pour plus de renseignements ?

- Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre dans un bureau du ministère (consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous « Santé » pour connaître l'emplacement de ces bureaux) ou téléphoner à :
 - 1 800 268-1154 (Ontario seulement)
 - 416 314-5518 (à Toronto)
 - 1 800 387-5559 (pour l'ATS)
- ou consultez notre site Web à : www.health.gov.on.ca/indexf.html

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
Mai 2008
No de catalogue : 4153889